

DECISION DU PRESIDENT

Décision n°2019-29 : Marché à procédure adaptée _ Déchèteries intercommunales _ Travaux de mise en sécurité des bennes pour les déchèteries de Valréas et Grignan _ N° 2018/11/84138 Lot 2 : Ferronnerie – serrurerie _ Avenant 1

Vu l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°2016-28 du Conseil Communautaire en date du 29 juin 2016, donnant délégation au Président, pour la durée de son mandat, pour agir, selon la liste de l'article L. 2122-22, et notamment pour *prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,*

CONSIDERANT que la Communauté de Communes Enclave des Papes – Pays de Grignan gère 3 déchèteries sur son territoire, situées à Valréas (84600), Valaurie (26230) et Grignan (26230),

CONSIDERANT la décision sur délégation du Président n°2019-14 : Marché à procédure adaptée _ Déchèteries intercommunales _ Travaux de mise en sécurité des bennes pour les déchèteries de Valréas et Grignan _ N° 2018/11/84138 Lot 2 : Ferronnerie – serrurerie, attribué à l'entreprise Serrurerie Ferronnerie Fabien LOVISA, sise ZA du Clavon à Valaurie (26230), pour des travaux de mise en sécurité des bennes des déchèteries de Valréas et Grignan,

CONSIDERANT la décision sur délégation du Président n°2019-14BIS : Marché à procédure adaptée _ Déchèteries intercommunales _ Travaux de mise en sécurité des bennes pour les déchèteries de Valréas et Grignan _ N° 2018/11/84138 Lot 2 : Ferronnerie – serrurerie, attribué à l'entreprise Serrurerie Ferronnerie Fabien LOVISA, sise ZA du Clavon à Valaurie (26230), pour des travaux de mise en sécurité des bennes des déchèteries de Valréas et Grignan, corrigeant une erreur de plume dans le montant de la mission s'élevant à 31 503.03€HT soit 37 803.64€TTC.

CONSIDERANT que pour optimiser la sécurité des déchèteries de Valréas et Grignan il convient d'équiper chaque site de grilles coulissantes,

Le Président de la Communauté de Communes Enclave des Papes – Pays de Grignan :

DECIDE

Article 1 : DE SIGNER l'avenant 1 au Marché à procédure adaptée _ Déchèteries intercommunales _ Travaux de mise en sécurité des bennes pour les déchèteries de Valréas et Grignan _ N° 2018/11/84138 Lot 2 : Ferronnerie – serrurerie, confié à l'entreprise Serrurerie Ferronnerie Fabien LOVISA, sise ZA du Clavon à Valaurie (26230), pour la fourniture, mise en œuvre et fixation de grilles coulissantes, ayant pour objet une plus-value de 5 362.14 euros HT, soit 6 434.57 euros TTC et portant ainsi le marché de travaux initial à 36 865.17 euros HT, soit 44 238.21 euros TTC.

Certifié exécutoire :

Envoyé en préfecture le 26/02/2019

Reçu en préfecture le 26/02/2019

Affiché le 27 FEV. 2019

ID : 084-200040681-20190222-DP_2019_29-AU



Article 2 : D'INFORMER le Conseil Communautaire lors de sa prochaine séance de cette décision qui fera l'objet des mêmes règles de publicité que celles applicables aux délibérations, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales.

Article 3 : D'ADRESSER la présente décision à M. le Préfet de Vaucluse et à Mme le Receveur Municipal.

Fait à Valréas, le 22 février 2019

Le Président,

